

# Insee Analyses

## Centre-Val de Loire



N° 32

Mars 2017

## 210 000 agents dans la fonction publique

**E**n 2014, près de 210 000 agents relèvent de l'un des trois versants de la fonction publique en Centre-Val de Loire, soit plus d'un emploi sur cinq. L'État est le principal employeur public avec 88 400 agents, dont la moitié travaillent dans les ministères de l'Éducation et de la Recherche. Rapportés au nombre d'élèves, les effectifs enseignants sont cependant plus faibles dans la région qu'en moyenne nationale. Le Centre-Val de Loire présente *a contrario* une plus forte concentration d'agents des ministères de la Défense et de l'Intérieur.

Avec 69 900 agents, la fonction publique territoriale est moins présente en Centre-Val de Loire qu'ailleurs, à l'inverse du versant hospitalier (51 600 agents).

La fonction publique régionale est plus jeune et un peu plus féminisée qu'en France de province. Elle comprend également moins de cadres.

Hélène Lapeyre

Au 31 décembre 2014, le Centre-Val de Loire compte près de 210 000 agents dans la fonction publique, ce qui représente 82 agents publics pour 1 000 habitants, un peu moins qu'en moyenne des régions de province (84 ‰) (*figure 2*).

Le Loiret et l'Indre-et-Loire, qui rassemblent près de la moitié de la population régionale, totalisent un peu plus de la moitié des emplois publics régionaux.

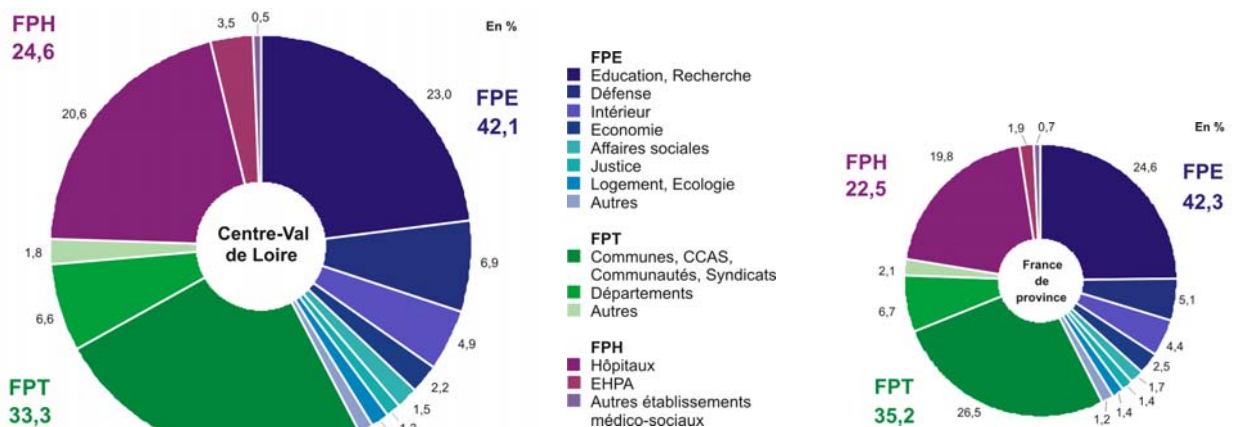
### Une présence marquée des agents des ministères de la Défense et de l'Intérieur

Fin 2014, plus de quatre emplois publics sur dix relèvent de la fonction publique d'État (FPE) : 88 400 agents des différents ministères et des établissements publics administratifs travaillent en Centre-Val de Loire. Plus de la moitié dépendent des ministères de l'Éducation et de la Recherche, proportionnellement moins qu'en moyenne de province (*figure 1*).

Les enseignants occupent plus de sept emplois sur dix de ces ministères. Rapporté au nombre d'élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> cycle, l'effectif des enseignants dans la région est également moins important qu'en moyenne de France de province : 75 enseignants pour 1 000 élèves contre 79.

Parallèlement, la Défense est très présente avec 16 % des effectifs de la fonction publique d'État, soit 4 points de plus qu'en moyenne des régions de province.

### 1 Répartition des agents de la fonction publique par employeur en 2014



Note : En 2014, 6,9 % des agents de la fonction publique travaillent dans le ministère de la Défense en Centre-Val de Loire contre 5,1 % en France de province.

Source : Insee, Siasp 2014



## Plus d'un emploi sur cinq dans la fonction publique en Centre-Val de Loire

Les emplois publics, fonctionnaires et contractuels, représentent plus d'un emploi sur cinq en Centre-Val de Loire, proportion semblable à la moyenne de France de province.

Le poids de l'emploi public est plus important dans les deux départements du sud de la région, et plus spécialement dans le Cher où près d'un emploi sur quatre relève de la fonction publique. Le constat est partagé avec les départements limitrophes du sud de la région, comme la Creuse ou la Haute-Vienne. Dans le Loir-et-Cher, moins d'un emploi sur cinq est un emploi public. L'Eure-et-Loir et le Loiret affichent des taux d'emploi public (respectivement 20,5 % et 21,0 %) comparables à ceux observés dans d'autres départements limitrophes de l'Île-de-France comme l'Oise, l'Eure ou l'Yonne (taux compris entre 20,4 % et 21,1 %).

### L'emploi présentiel tiré par la fonction publique dans le Cher et dans l'Indre

Dans la région, l'économie présente concentre près de deux emplois salariés sur trois, un peu moins qu'en moyenne en France de province. Tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou de passage, la sphère présente regroupe principalement l'administration publique, l'enseignement, le commerce de détail, la santé, l'action sociale et la construction. Près de quatre emplois sur dix de la sphère présente sont des emplois publics.

En Indre-et-Loire, département moins industriel que les autres départements de la région, les emplois présents sont davantage présents, avec notamment un poids plus important des activités de transports, des activités liées au tourisme et à la santé. C'est toutefois dans ce département que la part de l'emploi public dans l'emploi présentiel est la plus faible.

Les activités présentes sont également beaucoup plus nombreuses dans les deux départements du sud de la région. L'action sociale sans hébergement dans le Cher, et l'hébergement médico-social et social, en particulier pour les personnes âgées, dans l'Indre, pèsent dans les activités présentes. Ces deux départements à densité moins forte se caractérisent à la fois par une part des emplois présents élevée et par un poids de l'emploi public dans les emplois présents important. Ces deux caractéristiques sont également présentes dans les départements limitrophes du sud de la région tels que la Creuse, l'Allier, la Haute-Vienne ou la Nièvre. En revanche, à l'inverse de ces départements où l'emploi public hospitalier est très représenté, le poids de la FPH est certes important dans l'Indre, en raison de la présence d'agents publics dans les établissements d'hébergements pour personnes âgées, mais dans des proportions nettement moindres. Dans le Cher, la fonction publique est davantage tirée par la fonction publique d'État, notamment grâce à la forte présence d'agents de la Défense. Le poids de la FPH est similaire à celui observé dans la région.

Les agents du ministère de l'Intérieur représentent 12 % des agents d'État et sont également proportionnellement plus nombreux qu'en France de province.

### Une fonction publique d'État très concentrée dans la zone d'emploi d'Orléans

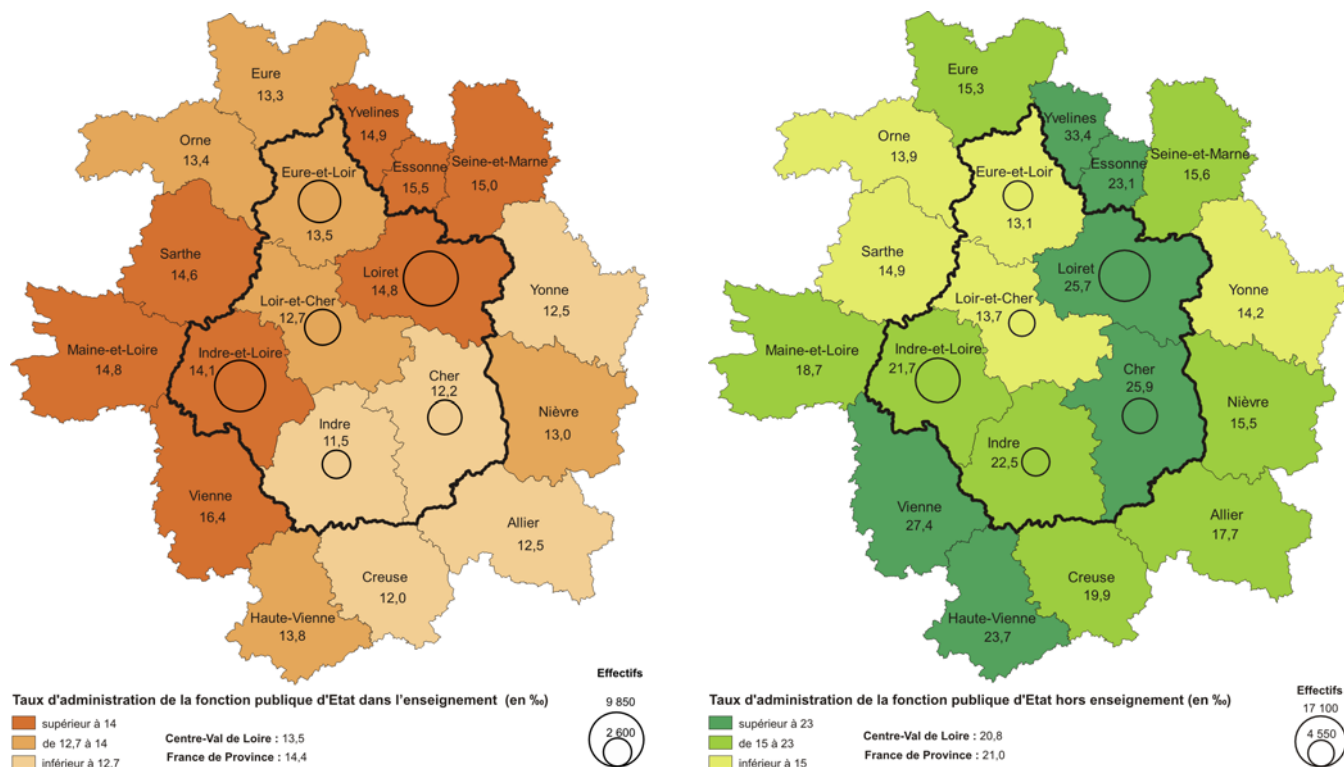
Avec 41 agents pour 1 000 habitants, la FPE est plus présente dans le Loiret que dans les autres départements de la région

(34 % en moyenne régionale). Le fait que le département accueille la capitale régionale explique en partie ce résultat. Le taux d'administration, qui rapporte les effectifs de la fonction publique à la population (*définitions*), est particulièrement élevé dans la zone d'emploi d'Orléans (*figure 3*).

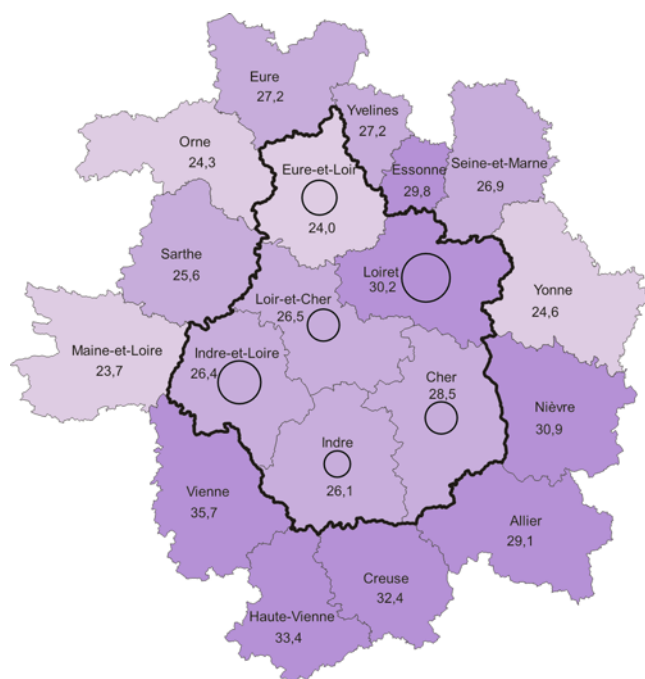
La FPE est également bien représentée

dans le Cher et l'Indre-et-Loire, avec des taux d'administration supérieurs à la moyenne de France de province. L'importance des effectifs relevant du ministère de la Défense y contribue. Les agents de ce ministère sont bien représentés dans la zone d'emploi de Bourges, en raison de l'implantation d'une base militaire aérienne.

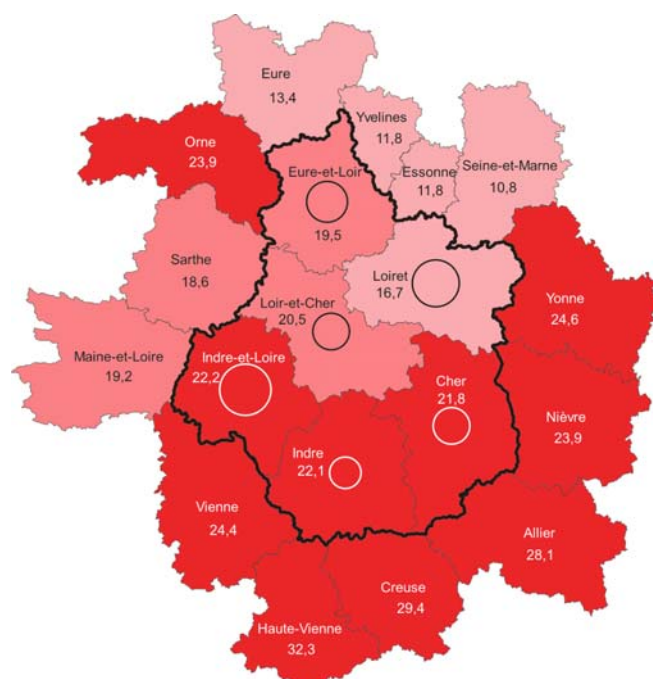
## 2 Effectifs de la fonction publique pour 1 000 habitants en 2014



Source : Insee, Siasp 2014



Taux d'administration de la fonction publique territoriale (en %)  
 supérieur à 29  
 de 25 à 29  
 inférieur à 25  
 Centre-Val de Loire : 27,2  
 France de Province : 29,4



Taux d'administration de la fonction publique hospitalière (en %)  
 supérieur à 21  
 de 18 à 21  
 inférieur à 18  
 Centre-Val de Loire : 20,1  
 France de Province : 18,8



Source : Insee, Siasp 2014

À l'inverse, le nombre d'agents de l'État par habitant est plus faible dans le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir. La part des agents des ministères de l'Éducation et de la Recherche est plus élevée dans les zones d'emploi plus faiblement administrées et moins urbaines comme Issoudun, Pithiviers, Vierzon et Saint-Amand-Montrond. Les agents du ministère de l'Intérieur sont proportionnellement plus nombreux dans les zones d'emploi de Le Blanc, Châteauroux, Chartres et Blois, alors que ceux du ministère de la Justice le sont dans les zones d'emploi de Châteaudun et Châteauroux. Ceci s'explique par l'implantation d'un centre de détention dans la première, et d'un centre pénitentiaire et d'une maison d'arrêt dans la seconde.

### Une fonction publique territoriale moins présente dans la région

Avec 69 900 agents, soit 27 agents pour 1 000 habitants, la fonction publique territoriale (FPT) est moins présente en Centre-Val de Loire qu'ailleurs (29 % en France de province). Elle rassemble les collectivités territoriales (communes, départements, région) mais également des établissements publics. Plus de la moitié des agents territoriaux travaillent au sein d'une commune, plus qu'en France de province (56,6 % vs 51,1 %). Cet écart est en partie lié au découpage administratif. Dans les départements de l'Indre, du Cher, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher, le nombre de communes est élevé au regard du nombre d'habitants, avec entre 8 et 11 communes pour 10 000 habitants, contre moins de 7 en moyenne de province. La part des agents travaillant dans une

intercommunalité (9,5 %) ou dans un centre communal d'action sociale (4,2 %) est à l'inverse plus faible en Centre-Val de Loire (respectivement 12,8 % et 7,3 % en France de province).

### Des agents territoriaux concentrés dans les zones d'emploi des préfectures de département

Le Loiret est le seul département de la région à avoir un taux d'administration territoriale supérieur à celui de la France de province (30 %), grâce à la zone d'emploi d'Orléans.

D'une manière générale, la FPT est davantage représentée dans les zones d'emploi des chefs-lieux de département. Le taux d'administration est notamment élevé à Orléans, Blois et Bourges.

Les agents de la FPT relèvent de filières d'emploi différentes. Les filières technique et administrative, qui regroupent entre autres les domaines du bâtiment, des travaux publics, de la voirie, des espaces verts et de l'application des règles administratives et comptables, emploient dans la région plus de deux agents territoriaux sur trois, soit respectivement 32 900 et 14 900 personnes.

La structure par filière de la FPT est proche de celle de France de province : la filière technique est un peu plus importante (+ 1,7 point) et à l'inverse, les filières sociale et médico-sociale y sont plus faibles (- 1,8 point).

La filière sociale est moins présente dans l'Indre et le Loiret, en particulier dans les zones d'emploi de Le Blanc, Issoudun, Gien et Montargis. L'écart est surtout important pour les agents sociaux

territoriaux (emplois d'aide ménagère, d'auxiliaire de vie ou de travailleur familial). La filière médico-sociale a également un peu moins de poids dans l'Indre, avec moins d'auxiliaires de soins territoriaux.

### Une fonction publique hospitalière moins présente dans le Loiret

La fonction publique hospitalière (FPH) rassemble au sein des hôpitaux, des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) et d'autres établissements médico-sociaux, un quart des effectifs de la fonction publique. Avec 51 600 agents, soit 20 agents pour 1 000 habitants, ce versant de la fonction publique est plus représenté en Centre-Val de Loire qu'en moyenne des régions de province (19 %). Le nombre d'agents par personne âgée est plus élevé dans les EHPA (27 agents pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 16 en France de province). Le taux d'administration dans les hôpitaux est lui similaire à celui de France de province.

Le nombre de médecins publics hospitaliers par habitant est l'un des plus faibles de France métropolitaine. Le Centre-Val de Loire est aussi, avec 270 médecins libéraux pour 100 000 habitants en 2015, la région de France métropolitaine avec la densité médicale libérale la plus faible.

La FPH est plus présente qu'en France de province dans tous les départements de la région à l'exception du Loiret, qui ne compte que 17 agents pour 1 000 habitants. Le taux d'administration est faible dans les quatre zones d'emploi du département, y compris dans celle

d'Orléans. Le fait que le Loiret soit le département le moins âgé de la région, avec 9,3 % de personnes âgées de 75 ans et plus (contre 10,6% en moyenne régionale), n'explique qu'en partie ce

résultat. En effet, au regard de la population des personnes âgées de 75 ans et plus, c'est encore le département de la EHPA est la moins importante. En outre,

le taux d'équipement pour l'accueil des personnes âgées (places en maison de retraite, logements foyers, EHPAD, services de soins à domicile ou de soins longue durée) y est inférieur à ceux des autres départements de la région. Les agents de la FPH du Loiret travaillent plus souvent dans les établissements hospitaliers, mais le département est également moins bien doté en agents hospitaliers : le taux d'administration dans les hôpitaux y est le plus faible des départements de la région.

### 3 Sur et sous représentation des filières dans les versants de la fonction publique

Zone d'emploi par ordre décroissant du taux d'administration

Positionnement par rapport à la part dans la région

- Supérieur de plus de 25 %
- ➡ Proche ou égal
- ➡ Inférieur de plus de 25 %

Répartition des effectifs selon les ministères de tutelle dans la FPE

Zone d'emploi	Taux d'administration (en %) hors militaires	Éducation Recherche	Défense	Intérieur	Economie	Affaires sociales	Justice	Logement Ecologie	Autres*
Orléans	37,6	=	+	=	=	+	=	+	=
Bourges	33,5	=	+	=	=	=	=	+	=
Châteaudun	33,1	=	+	=	=	=	+	+	+
Tours	29,5	=	+	=	=	=	=	+	+
Châteauroux	29,4	=	+	+	=	=	=	+	+
Blois	28,6	=	-	+	=	=	=	+	=
Le Blanc	26,1	=	=	+	+	=	=	=	=
Chartres	23,4	=	-	+	=	=	=	=	=
Loches	21,1	+	=	=	+	+	=	=	=
Montargis	21,1	+	=	-	=	=	=	+	+
Dreux	19,8	+	=	=	=	=	=	=	+
Gien	19,5	+	=	=	=	=	=	=	+
Chinon	19,4	+	=	=	+	+	=	=	=
Issoudun	19,4	+	=	=	+	+	=	=	=
Vierzon	19,0	+	=	-	=	=	=	=	=
Vendôme	18,7	+	=	=	=	=	=	-	+
Cosne Clamecy	17,7	+	=	=	+	-	=	+	+
Pithiviers	17,5	+	=	=	=	=	=	=	+
Romorantin Lanthenay	17,1	+	-	=	=	=	=	+	+
Saint Amand Montrond	16,7	+	=	=	+	=	=	=	+
Nogent le Rotrou	15,1	+	=	=	=	=	=	=	+
Centre-Val de Loire	28,0	55,0	16,1	11,6	5,2	3,7	3,0	2,8	2,6

\*dont Ministère de l'Agriculture, Agroalimentaire et Forêt

Lecture: la zone d'emploi de Châteaudun a un taux d'administration élevé (33,1 %) par rapport à la région. La part des agents du ministère de la Justice dans cette zone d'emploi est très supérieure à celle dans la région

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2014 au lieu de travail dans la fonction publique d'Etat (hors militaire)

Sources : Insee, recensement de la population 2013, Siasp 2014

Répartition des effectifs selon les filières dans la FPT

Zone d'emploi	Taux d'administration (en %)	Technique*	Administrative	Sociale	Animation	Culturelle	Médico-sociale	Incendie et secours**	Sécurité-Police municipale	Sportive	Médico-technique
Orléans	34,2	=	=	=	=	=	=	=	+	=	=
Bourges	32,1	=	=	=	=	=	=	=	-	=	+
Blois	31,9	=	=	=	=	=	=	=	=	=	+
Chartres	27,2	=	=	+	-	=	+	=	=	-	=
Châteauroux	27,2	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
Tours	27,0	=	=	=	=	=	=	=	=	=	+
Vierzon	25,3	=	=	+	=	-	+	=	=	+	=
Chinon	24,6	=	=	+	=	+	=	=	=	+	=
Issoudun	24,3	=	=	=	-	+	=	=	=	=	=
Le Blanc	23,2	+	=	=	-	=	=	=	=	=	=
Vendôme	21,2	=	=	+	=	=	+	=	=	=	=
Cosne Clamecy	21,0	=	=	=	=	-	=	=	=	=	=
Saint Amand Montrond	20,8	=	=	=	-	=	=	=	=	=	=
Romorantin Lanthenay	20,0	=	=	=	=	=	-	=	=	+	=
Dreux	20,0	=	=	=	+	=	=	=	=	=	=
Châteaudun	19,7	=	=	=	+	+	+	=	+	+	=
Montargis	19,7	=	=	=	+	=	+	=	+	+	=
Nogent le Rotrou	19,7	=	=	=	=	=	+	=	+	+	=
Gien	19,6	=	=	=	+	=	+	=	+	+	=
Pithiviers	18,2	=	=	=	+	=	-	=	+	+	+
Loches	16,3	=	+	=	=	=	=	=	+	+	+
Centre-Val de Loire	27,2	47,2	21,3	7,9	5,7	4,1	3,5	2,2	1,3	0,9	0,1

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2014 au lieu de travail dans la fonction publique territoriale (hors militaire)

Sources : Insee, recensement de la population 2013, Siasp 2014

\*Les communes de travail des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) des établissements scolaires peuvent ne pas être correctement identifiées dans Siasp

\*\* Les agents des SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ont été exclus du champ de l'analyse par zone d'emploi. Les communes de travail des agents des SDIS sont en effet souvent mal déterminées, parfois dans le chef lieu ou parfois dans quelques communes du département.

Remarque : tous les effectifs n'ont pas été répartis au sein des filières. Pour 5,8 % le libellé du poste n'a pas permis cette affectation.

Répartition des effectifs selon les filières dans la FPH

Zone d'emploi	Taux d'administration (en %)	Soignante	Technique	Administrative	Médecins	Médico-technique	Socio-éducative
Issoudun	33,7	=	=	=	-	-	+
Chinon	32,0	=	=	=	=	-	=
Cosne Clamecy	27,2	=	=	=	-	-	=
Le Blanc	25,1	=	=	=	-	-	=
Saint Amand Montrond	24,8	=	+	=	-	-	=
Loches	24,7	=	=	=	=	=	=
Châteaudun	23,3	=	=	=	-	=	=
Bourges	22,9	=	=	=	-	=	=
Romorantin Lanthenay	22,4	=	=	=	-	-	-
Blois	22,1	=	=	=	=	=	+
Châteauroux	21,5	=	=	=	=	=	=
Tours	21,4	=	=	=	+	+	-
Dreux	21,0	=	=	=	+	=	+
Vierzon	19,7	=	=	=	=	=	=
Chartres	19,5	=	=	=	=	=	+
Vendôme	19,2	=	=	=	-	-	=
Montargis	17,1	=	=	=	=	=	-
Orléans	15,9	=	=	=	=	+	=
Pithiviers	15,7	=	=	=	=	=	=
Gien	14,5	=	=	=	-	-	-
Nogent le Rotrou	12,8	=	=	=	=	=	=
Centre-Val de Loire	20,1	65,4	9,3	8,5	7,6	3,9	2,0

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2014 au lieu de travail dans la fonction publique hospitalière (hors militaire)

Sources : Insee, recensement de la population 2013, Siasp 2014

Remarque : tous les effectifs n'ont pas été répartis au sein des filières. Pour 3,2 % le libellé du poste n'a pas permis cette affectation.

### Davantage de médecins publics hospitaliers à Tours

La FPH est organisée autour de la filière soignante (infirmiers, aides-soignants...) où travaillent 33 600 personnes, soit deux agents de ce versant sur trois. Les 4 000 médecins publics hospitaliers représentent quant à eux 8 % des agents de la FPH, soit 1,4 point de moins qu'en moyenne en France de province.

Comparée à la France de province, la filière soignante est plus importante dans tous les départements de la région, excepté en Indre-et-Loire. Ce département se caractérise par un poids plus conséquent des médecins hospitaliers (11,3 %) en raison notamment de la présence du CHU de Tours.

Les départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher comptent moins de médecins et davantage de personnels soignants. Dans le Loir-et-Cher, la filière socio-éducative est également un peu plus présente (4,0 % contre 2,2 % en moyenne en France de province), en particulier dans la zone d'emploi de Blois.

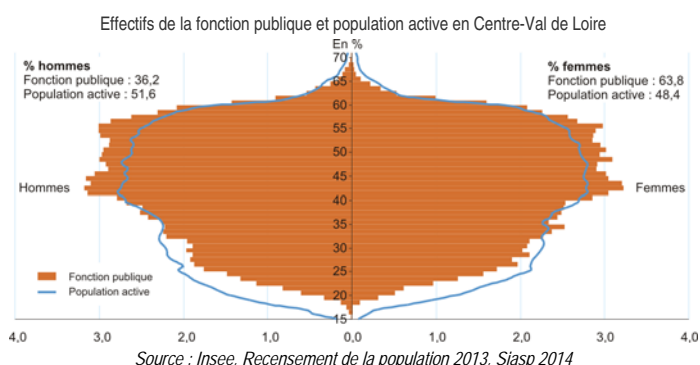
## Une fonction publique d'État un peu moins âgée qu'en France de province

Si les agents de la fonction publique sont plus âgés que les autres actifs en Centre-Val de Loire (figure 4), ils le sont moins qu'en moyenne de France de province : 16,6 % des agents de la fonction publique sont âgés de 55 ans ou plus contre 17,1 % des agents en France de province. Le Centre-Val de Loire compte à la fois un peu moins d'agents publics âgés de 55 ans ou plus et davantage de jeunes de moins de 35 ans.

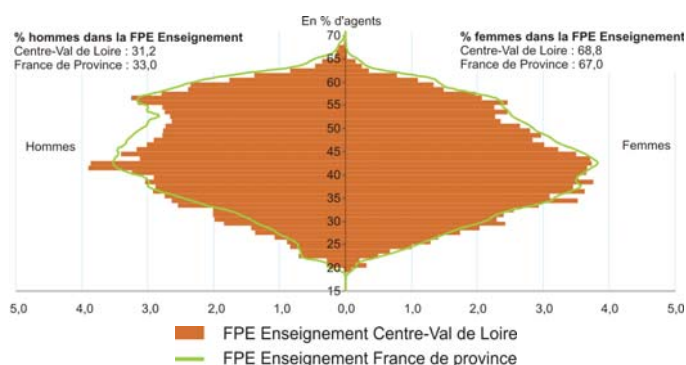
Comme dans les autres régions, les agents publics territoriaux sont plus âgés, les agents hospitaliers plus jeunes. Au sein de la FPE, les ministères de la Défense et de l'Intérieur sont surreprésentés dans la région, or les agents de ces ministères sont plus jeunes. Les enseignants en Centre-Val de Loire sont aussi moins âgés que dans d'autres régions ; la part des enseignants de moins de 35 ans est plus élevée qu'ailleurs et celle des 55 ans ou plus plus faible. Le taux d'agents de 55 ans ou plus parmi les fonctionnaires de l'État est ainsi

moins marqué dans la région. En Centre-Val de Loire, le poids de la FPH est important. Ce versant, déjà très féminisé à l'échelle nationale, l'est encore davantage dans la région. De ce fait, le Centre-Val de Loire se distingue par un taux de féminisation de la fonction publique plus élevé qu'en moyenne en France de province (63,8 % contre 62,4 %).

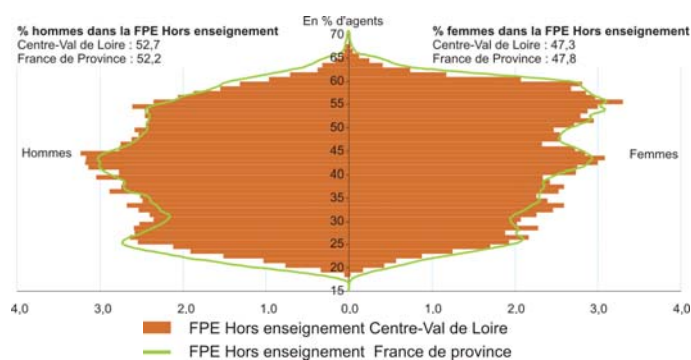
### 4 Emploi de la fonction publique selon l'âge, le sexe et le versant en 2014



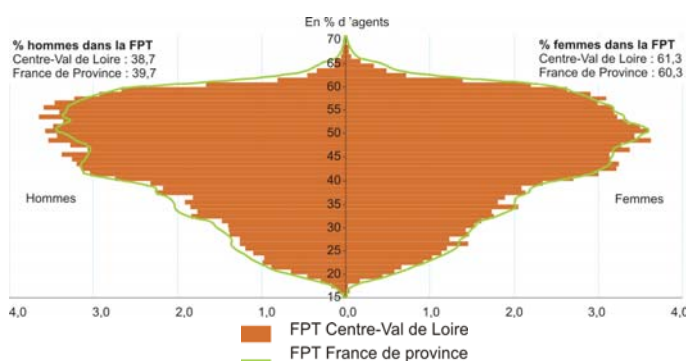
Effectifs de la fonction publique d'Etat en Centre-Val de Loire et France de Province : enseignement



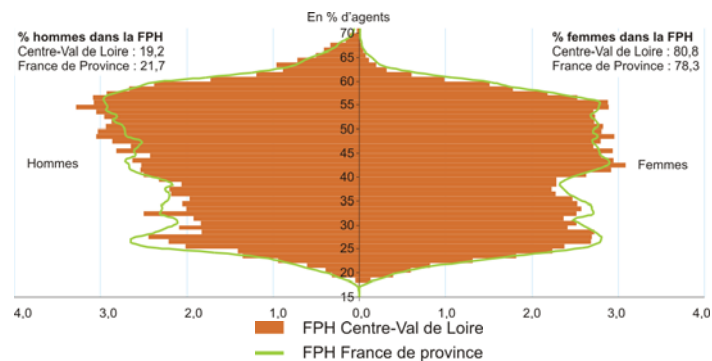
Effectifs de la fonction publique d'Etat hors enseignement en Centre-Val de Loire et France de Province



Effectifs de la fonction publique territoriale en Centre-Val de Loire et France de Province



Effectifs de la fonction publique hospitalière en Centre-Val de Loire et France de Province



## Moins de cadres qu'en France de province

En Centre-Val de Loire, 159 900 agents de la fonction publique, soit les trois quarts, ont le statut de titulaires. Cette proportion est supérieure à celle observée en France de province (76,2 % vs 73,7 %) et l'est dans chacun des trois versants de la fonction publique. Par ailleurs, 6 600 agents bénéficient d'un contrat aidé, ce qui représente 3 % de l'emploi public, dans la moyenne nationale.

Les salariés de la fonction publique se répartissent en trois catégories hiérarchiques selon leur niveau de recrutement et les fonctions qu'ils ont vocation à exercer.

Comme en France de province, près d'un agent de la fonction publique sur deux est de catégorie C dans la région, ce qui correspond aux tâches d'exécution. La catégorie C est majoritaire dans la FPT (figure 5) avec plus de trois agents sur quatre. C'est le cas par exemple des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ou encore des adjoints techniques des établissements d'enseignement. Dans la FPH, la catégorie C,

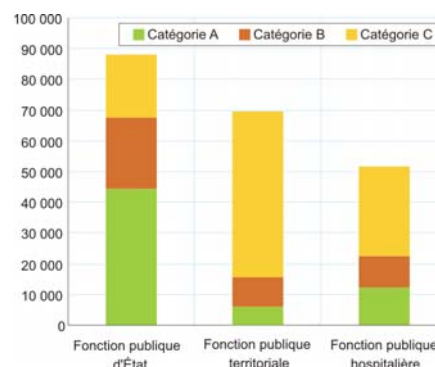
composée principalement d'aides-soignants, regroupe plus de la moitié des effectifs. Ce versant rassemble davantage d'agents de catégorie C qu'en moyenne en France de province.

Les fonctions d'application sont exercées par des agents de catégorie B. Ils représentent 20 % des agents de la région. Plus de la moitié de ces agents travaille dans la FPE.

Les agents de catégorie A, en charge essentiellement des fonctions d'études générales, de conception et de direction, regroupent 30 % des effectifs. Sept agents de catégorie A sur dix travaillent dans la FPE. Cette part s'explique en partie par le poids important des enseignants, qui se classent essentiellement dans cette catégorie.

Ces cadres de la fonction publique sont proportionnellement moins nombreux (2,1 points d'écart) qu'en moyenne en France de province, ce qui se traduit par une fonction publique dans la région un peu moins qualifiée qu'ailleurs, constat identique à celui de l'emploi dans son ensemble puisque la part des cadres et des

## 5 Effectifs de la fonction publique selon la catégorie et le versant



Source : Insee, Siasp 2014

professions intellectuelles supérieures y est aussi plus faible qu'en moyenne de France de province.

La région compte moins d'agents de catégorie A, en partie parce qu'il y a moins d'enseignants, mais pas seulement. Hors enseignants, les agents de catégorie A sont moins nombreux dans la FPE. Ils le sont également moins dans la FPH. ■

## Définitions, sources et champ de l'étude

Le **Système d'information des agents du service public (Siasp)**, conçu et produit par l'Insee depuis 2009, recense à la fois les données sur l'emploi et sur les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique (fonction publique d'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière). Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lesquels le recrutement est effectué sur la base de droit public. La détermination des versants s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Le champ couvre les postes principaux finaux, c'est-à-dire les postes actifs et non-annexes au 31 décembre 2014 et au lieu de travail. Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité et non annexe si cette rémunération et le volume de travail sont suffisants. Si un agent occupe plusieurs postes à cette date, seul le plus rémunérateur est retenu.

Le **taux d'administration** est le nombre d'agents publics pour 1 000 habitants.

## Limites et précautions

Comme toute source statistique issue de fichiers administratifs, la base de données Siasp n'échappe pas aux problèmes de dégroupement. Les communes de travail des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) des établissements scolaires peuvent ne pas être correctement identifiées dans Siasp. Celles des agents des SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) sont aussi souvent mal déterminées, parfois dans le chef-lieu ou parfois dans quelques communes du département. Les agents des SDIS ont ainsi été exclus du champ de l'analyse par zone d'emploi.

Par ailleurs, pour des raisons de secret statistique, les informations sur les personnels militaires ne peuvent pas être diffusées à un niveau infra-départemental.

Insee Centre-Val de Loire  
131, rue du Faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 69 52 52

Directeur de la publication :  
Yvonne Pérot

Chef de projets  
Rémi Josnin

Rédacteur en chef :  
Olivier Ducrocq

Relations médias : [medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)

ISSN : 2262-5828  
@Insee 2017

## Pour en savoir plus

- L'emploi dans la fonction publique en 2015, *Insee Première* n°1640, mars 2017
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, DGAFP, édition 2016
- L'emploi dans la fonction publique en région Centre, *Insee Flash Centre* n°72, janvier 2014

